



Conditions générales

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La réservation constitue un contrat en vertu duquel le voyageur accepte chacune des conditions qui suivent. Il est de la responsabilité du voyageur de lire attentivement et de comprendre ces conditions générales, qui entrent en vigueur au moment du paiement.

Le nombre insuffisant de voyageurs peut être un motif valable pour annuler un voyage. Le cas échéant, les voyageurs seront avisés dans les meilleurs délais et le club de course à pied Gringo remboursera intégralement les sommes perçues pour le voyage. Aucune autre forme de compensation ne pourra être réclamée par le voyageur.

RÈGLEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

En donnant l'autorisation d'utiliser son numéro de carte de crédit, le voyageur s'engage à respecter les conditions de réservation, et ce, même s'il n'a pas signé le formulaire approprié. Une autorisation verbale est suffisante pour confirmer le paiement par carte de crédit et pour confirmer l'achat du voyage. En payant un premier versement, le client reconnaît et accepte les présentes conditions générales.

RESPONSABILITÉ DU VOYAGEUR

Le voyageur dégage le club de course à pied Gringo de toute responsabilité pour dommages résultant de blessures, d'accidents, de décès ou de perte de jouissance découlant de l'activité. Le voyageur a la responsabilité d'être suffisamment en bonne santé et autonome pour entreprendre le voyage.

De plus, le voyageur dégage le club de course à pied Gringo de toute responsabilité pour dommages découlant de cas fortuits ou de force majeure notamment, et ce, sans limiter la généralité des termes qui précèdent : grève, contraintes gouvernementales, actes terroristes, guerre, conditions météorologiques, état des routes. En cas de force majeure, le club de course à pied Gringo se réserve le droit d'annuler, de changer ou de modifier toute partie du voyage, et fera tout en son pouvoir pour offrir des services équivalents.

Le voyageur reconnaît que le transport et la manutention des bagages sont effectués à ses risques, et en aucun temps le club de course à pied Gringo ne pourra être tenu responsable en cas de retard ou de dommages, notamment de vol, de dommage ou perte des bagages.

Dans le cas où le voyageur aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, il pourrait se voir expulser d'un voyage. Tous les frais et pertes occasionnés par sa conduite ne seraient pas remboursés par le club de course à pied Gringo. De plus, le club de course à pied Gringo se réserve le droit de refuser toute inscription d'une ou de plusieurs personnes à un voyage.

Choix d'un hébergement non partenaire à l'évènement :

Si le voyageur prend un hébergement externe à notre partenaire d'hébergement. Le club de course à pied Gringo n'est pas responsable des déplacements de ce dernier.

Horaire :

Le voyageur se doit être présent au lieu et à l'heure indiqué sur la page web du projet.

Point d'embarquement :

Le voyageur ne peut pas changer son point d'embarquement

ASSURANCE VOYAGE

Pour partir l'esprit tranquille, chaque voyageur devrait toujours se munir d'une assurance voyage (annulation ou interruption de voyage et soins médicaux) lorsqu'il voyage à l'extérieur du Québec. Si le voyageur est assuré via sa carte de crédit, son assurance collective au travail ou toute autre assurance personnelle, il est de sa responsabilité de vérifier les contrats d'assurance qu'il détient et souscrire, au besoin, une assurance complémentaire pour se protéger adéquatement. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter les conseillers du club de course à pied Gringo.

CONFIDENTIALITÉ

Le conseiller en voyage observe des principes de confidentialité concernant les informations personnelles transmises par le client.

Frais d'annulation

- De 69 à 32 jours avant le départ : 50 % du prix du forfait.
- 31 jours ou moins avant le départ : aucun remboursement.

Transfert de réservation, d'une personne à une autre

Les personnes qui veulent transférer leur réservation à une autre personne ont la responsabilité de trouver la personne qui prendra leur place.

- 31 jours ou moins avant le départ : aucun transfert possible.